

Livret d'accueil



Association Sportive Culturelle et d'Entraide de l'Équipement de la Haute-Savoie - ASCEE 74 -

Adhérez c'est contribuer à la cohésion sociale, partager des moments de convivialité en transversalité avec des collègues ou anciens collègues et profitez de nombreuses activités et avantages !

Ce document sert de support de communication et d'information pour les nouveaux arrivants et les adhérents. Dans ce livret, de nombreux renseignements concernent le fonctionnement de notre ASCEE.

Le site Internet est mis à jour très fréquemment, il est à consulter pour connaître toutes les activités en cours :

<http://www.fnasce.org/ascee-74-r2252.html>

ou



Table des matières

1 Présentation de l'association.....	3
1.1 Le réseau national : la FNASCE.....	3
1.2 Le niveau régional : L'URASCE.....	3
1.3 Le niveau local : L'ASCEE 74.....	3
2 Les représentants de l'ASCEE 74.....	4
2.1 Le comité directeur.....	4
2.2 Des relais importants : les correspondants et les responsables d'activité.....	5
3 S'informer et adhérer.....	6
3.1 Comment s'informer ?.....	6
3.2 Comment adhérer à l'ASCEE?.....	6
4 Présentation des activités.....	7
4.1 Sport.....	7
4.2 Culture.....	7
4.3 Entraide.....	8
4.4 Comment participer aux activités ?.....	8

1 Présentation de l'association

L'ASCEE 74 est une des 116 ASCE de France, elle est rattachée à la FNASCE au niveau national et à l'URASCE au niveau régional.

1.1 Le réseau national : la FNASCE

La Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide (FNASCE), est une association conforme à la loi 1901, rattachée au ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et au ministère de la transition énergétique. Elle est reconnue d'utilité publique (RUP) par le décret du 20 août 2015.



Elle regroupe aujourd'hui 116 ASCE réparties en 17 régions et comporte environ 36 000 adhérents. La Fédération les représente au niveau national auprès des organismes officiels, défend leurs droits, leur permet de garder un contact permanent les unes avec les autres et enrichit leur vie associative en organisant des activités sportives, culturelles et d'entraide, avec elles et pour elles.

1.2 Le niveau régional : L'URASCE

L'Union Régionale des ASCE (URASCE) Rhône-Alpes réunit l'ASCE de l'Ain, l'ASCE de l'Ardèche, l'ASCEE de la Drôme, l'ASCET de l'Isère, l'ASCE de la Loire, l'ASCE du Rhône, l'ASCE de la Savoie et l'ASCEE de la Haute-Savoie.



Son rôle est de partager les expériences, de jouer un rôle de conseil dans les différentes ASCE/E, d'organiser des manifestations régionales et d'en faire la promotion auprès des différentes ASCE/E.

1.3 Le niveau local : L'ASCEE 74

Les ASCE ou ASCEE sont des déclinaisons des valeurs de la FNASCE et de l'URASCE à l'échelle locale. L'ASCEE 74 est donc une déclinaison à l'échelle de la Haute-Savoie.

NB : Certaines associations locales sont nommées ASCE et d'autres ASCEE. Leur but est identique. Historiquement toutes les associations locales étaient des ASCEE, le second E correspondant à l'ancien ministère de l'équipement. L'ASCEE 74 a décidé de garder le E pour conserver l'historique.

L'ASCEE 74 est une association indépendante des autres ASCE, de l'URASCE et de la FNASCE. Cependant elle peut rendre des comptes à l'URASCE et la FNASCE puisque ces dernières donnent des financements à l'association et qu'elles appartiennent au même réseau.

Elle est régie par la loi de 1901 dont les objectifs sont de favoriser les relations humaines, de créer et de resserrer des liens dans la communauté de travail. Les membres du bureau sont bénévoles.

L'ASCEE participe aux actions du CLAS de la DDT et elle peut parfois s'associer avec l'association du ministère de l'agriculture (ASMA) ou avec les autres ASCE du département (notamment par le biais de convention comme c'est le cas avec l'ASCE de la Savoie).

2 Les représentants de l'ASCEE 74

2.1 Le comité directeur

Présentation de l'équipe



Rôle du comité directeur

Un membre du bureau propose, prépare et suit les manifestations. Il peut concevoir des projets, établir les bilans de trésorerie, diffuser des informations, lancer des activités et les gérer jusqu'à leur terme, etc. Les missions sont très variées et le membre du bureau doit faire preuve d'initiative.

Il est primordial d'avoir l'esprit associatif, d'être efficace dans ses démarches, de savoir communiquer (expression et échange) et de se rendre disponible. En effet, le bénévolat c'est aussi des moments hors journées travaillées.

Le bureau se réunit au moins une fois par mois (sauf juillet et août). Il y a également des réunions régionales environ trois fois par an, une AG départementale (en mars/avril) et un congrès fédéral par an. Les membres du bureau doivent, dans la mesure du possible, être présents.

L'ASCEE doit être transparente, dans ses actions, son budget et ses choix, tant au niveau des adhérents (AG, réunion des correspondants), que de la DDT (Convention), de la Fédération Nationale et de ses partenaires.

Rejoindre le comité directeur

Trois mois de présence minimum en Haute-Savoie et d'adhésion à l'ASCEE sont nécessaires pour être éligible. Vous devez également faire partie ou avoir fait partie du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et au ministère de la transition énergétique

Vous désirez aider les membres du comité directeur à faire évoluer l'ASCEE 74 : transmettez vos propositions, observations ou remarques à la Présidente via la boîte au lettre de l'ASCEE 74 :

ddt-74.ascee@i-carre.net

2.2 *Des relais importants : les correspondants et les responsables d'activité*

Des correspondants et responsables d'activités peuvent aider le comité directeur dans l'organisation d'activités et d'évènements. Leur présence est impérative deux fois par an au minimum aux réunions organisées par l'ASCEE 74 (réunion des correspondants ou de responsables d'activité et assemblée générale).

Les correspondants

Ils sont les liens privilégiés entre les adhérents et le comité directeur. Ils diffusent les informations.

Ils font preuve de patience, de disponibilité, d'indulgence, de rigueur. Ils peuvent ou doivent faire des suggestions, des critiques constructives. Ils sont un soutien dans l'organisation ou dans la mise en place de projets et sont les « piliers » de l'association.

Correspondants actuels : il n'y a pas de correspondant actuel au sein de l'ASCEE74 mais n'hésitez pas à nous faire part de votre volonté à nous rejoindre.

Les responsables d'activité

Ils peuvent être réunis par le vice-président de la section pour laquelle ils agissent afin d'échanger sur le fonctionnement, les difficultés rencontrées ou des propositions d'évolution.

Ils donnent les éléments de synthèse de leur activité à leur vice-président pour l'assemblée générale.

Responsables d'activités actuels :

- Philippe CASAZZA : responsable activité Touch rugby
- Mathieu DELILLE : responsable activité Ski Enfant avec l'ASMA
- Marie-Thérèse DELAFORGE-BOLLIER : responsable activité Jardinage

N'hésitez pas à nous faire part de votre volonté à encadrer une activité en particulier !

3 S'informer et adhérer

3.1 Comment s'informer ?

- **Via le site internet** (<http://www.fnascee.org/ascee-74-r2252.html>) : il est actualisé très régulièrement ; il met en avant les activités locales, régionales ou nationales.
- **Via la lettre d'information** : elle est diffusée chaque mois à tous les adhérents et aux agents travaillant dans l'enceinte de la DDT.
- **Via les permanences** : une permanence est assurée par un membre du comité chaque lundi entre 13h00 et 14h00 au bureau 062 (RDC siège de la DDT rue Henry Bordeaux), hors jours fériés.
- **Via mél** : posez vos questions via l'adresse de l'ASCEE 74 : dtt-74.ascee@i-carre.net
- **En direct** : prendre contact avec le secrétaire, les Vice-présidents Sport, Culture, Entraide, ou les membres du Comité Directeur.

3.2 Comment adhérer à l'ASCEE?

Calendrier d'adhésion

Une campagne d'adhésion est lancée en fin d'année pour l'année suivante.

Votre cotisation est à remettre à votre correspondant ASCEE ou aux membres du bureau lors des permanences. Vous pouvez également adhérer tout au long de l'année lors d'une inscription à une activité ou une manifestation, le tarif d'adhésion sera inchangé.

L'adhésion se fait via une Application « Angela », qui vous enverra un mail automatique avec votre carte d'adhésion.



Tarifs

Les cartes annuelles sont des cartes familiales qui prennent en compte l'agent, son conjoint, ses enfants à charge jusqu'à 25 ans.

Adhésion des agents de l'État MTECT-MTE, MADD du MTECT-MTE, retraités	15 €
Adhésion pour les extérieurs (vacataires, agent conseil général, agent d'autres ministères)	20 €

L'adhésion ASCEE n'inclut pas la participation aux activités proposées. Une inscription pour participer à ces dernières est nécessaire.

Il est aussi possible de prendre une carte à la journée pour participer ponctuellement à une manifestation : le tarif est de 2€ par personne par journée. Ce type d'adhésion ne fonctionne pas pour les Unités d'accueil, les cartes du tunnel Mont-Blanc et Fréjus, les commandes achats groupés, etc.

4 Présentation des activités

4.1 Sport



La section sport organise des évènements ponctuels (ex : journée ski alpin, sortie raquettes, journée golf, challenge de pétanque, découverte du beach-volley etc) et des évènements récurrents tout au long de l'année (ex : Touch Rugby, cours de ski pour les enfants, cours de skating).

En attendant que de nouveaux sports soient mis en place au sein de la DDT, vous pouvez participer aux activités sportives proposées par l'ATSCAF (la gymnastique, le pilate, le yoga, la zumba...) puisque nous vous remboursions les 3/4 de l'adhésion à l'ATSCAF.

La section sport vous propose aussi des mises à disposition de matériel sportif à prix réduit (canoë-kayak, paddle, raquettes à neige)

Enfin les cartes GIA et CEZAM permettent de bénéficier de tarifs préférentiels sur les forfaits ski, l'accès à des scènes sportives, etc.

Pour connaître toutes les activités sportives proposées par l'ASCEE :
<http://www.fnascee.org/%E1%84%BD-sport-%E1%84%BD-r3047.html>



4.2 Culture



La section Culture organise des évènements ponctuels (ex : visite d'Annecy insolite, atelier de composition floral, marché de Turin...) et des évènements récurrents tout au long de l'année (ex : cours de jardinage, places de cinéma à 7€)

En attendant que de nouvelles activités culturelles soient mis en place au sein de la DDT, vous pouvez participer aux activités culturelles proposées par l'ATSCAF (chorale, peinture, théâtre...) puisque nous vous remboursions les 3/4 de l'adhésion à l'ATSCAF.

De plus, des tarifs réduits sur des activités culturelles sont proposées, notamment avec la carte CEZAM et la carte GIA.

Pour connaître toutes les activités culturelles proposées par l'ASCEE :
<http://www.fnascee.org/%E2%9C%BF-culture-%E2%9C%BF-r4385.html>



4.3 Entr'aide



La section entraide organise des évènements ponctuels (ex : vide-grenier, journée des enfants, arbre de Noël, voyages, randonnées retraités etc), elle est en charge du suivi et de l'entretien des unités d'accueil et des achats-groupés (parfums, chocolats, vins, bières, billets pour la fête du lac, carte de passage au tunnel du Mont-Blanc ou Fréjus...).

A noter, l'ASCEE 74 dispose de 3 unités d'accueil (1 à Manigod-Merdassier et 2 à la Cadière d'Azur) qu'elle propose à la location aux adhérents des différentes ASCE de France. En contrepartie, les adhérents ASCEE 74 ont également la possibilité de louer des unités d'accueil à tarif intéressant dans toute la France.

Enfin des avances exceptionnelles peuvent être proposées ainsi que des séjours gratuits pour les personnes aux revenus modestes.

Pour plus d'informations sur les prestations proposées par la section entraide : <http://www.fnascee.org/entraide-r4390.html>



4.4 Comment participer aux activités ?

Toutes les informations utiles sont disponibles sur l'Intranet. Elles sont aussi présentes dans la lettre d'information mensuelle. Les informations d'inscriptions sont décrites pour chaque activité.

Les activités proposées peuvent demander une participation financière.